

Fiche de procédure

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué 2023/2819(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Mesures d'urgence temporaires pour l'année 2023 en vue de résoudre des problèmes spécifiques dans le secteur des fruits et légumes, dus à des événements météorologiques défavorables et à des mesures connexes Complétant 2018/0216(COD) Sujet 3.10 Politique et économies agricoles 3.10.01.02 Développement rural, Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) 3.10.06.01 Fruits, agrumes 3.10.06.02 Légumes 3.10.13 Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, FEOGA et FEAGA	

Portail de documentation					
Document de base non législatif		C(2023)05365	10/08/2023	EC	
Recommandation de non-objection à l'acte délégué avant expiration du délai		B9-0365/2023	06/09/2023	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0310/2023	13/09/2023	EP	Résumé